commune de CHAPAREILLAN

INFORMATION TELE - ALERTE

La Mairie de Chapareillan s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incendie…).

Ce nouveau service est gratuit pour les utilisateurs.

En cas d'alerte, la Mairie de Chapareillan adressera un message soit téléphonique, soit par SMS soit par courriel aux personnes figurant dans le fichier.

Les inscriptions sont nominatives et non par foyer. Vos enfants, s'ils ont des téléphones portables peuvent être également averti en cas d'alerte.

Pour s'inscrire 2 solutions :

- Soit par voie électronique en vous connectant à cette adresse :
  www.inscription-volontaire.fr/chapareillan/
- Soit par retour du tableau ci-dessous en mairie.

Quelques précisions :

- Le Nom de famille doit être renseigné en majuscule,
- **L'adresse doit comporter le numéro de rue** (pour faire le lien avec le cadastre). Par voie électronique, certaines adresses vous sont proposées automatiquement mais les numéros ne sont pas toujours renseignés ! Sans numéro de rue, il sera impossible de vous prévenir en cas d'alerte sectorisée.
  Pour les personnes habitant dans les hameaux, merci de le préciser également :
  Exemple : 90 chemin des désertes – la Palud
- Les numéros de téléphones sont à renseigner de la manière suivante. En priorité votre téléphone portable suivi de votre téléphone fixe.

INSCRIPTION :

Attention ! Bien renseigner le tableau ci-dessous : 1 personne par colonne.

NOM			
Prénom			
Code postal			
Ville			
Adresse			
N° telephone portable			
N° telephone fixe			
Courriel			

Ces informations sont exclusivement destinées à la Mairie de CHAPAREILLAN pour le système d'alerte à la population. Comme prévu par la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez exercer à tout moment en adressant votre demande à :

Mairie de CHAPAREILLAN , 24 Place de la Mairie - 38530 CHAPAREILLAN , Tél. : 04 76 45 22 20